

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU
COMITE DIRECTEUR ASAF LOCALE ROISSY OUEST
DU 17 mai 2017
(Site : CDG AFM)**

Présents : MM. Jean-Pierre BRETTE, Cyril CHAPSON, Clément LODONOU, Jacky LACHAUX, Jean-François PRAT, Nicolas QUIRIN.
Mme Dominique FABRE, M. Eric RENARD (secrétariat).

Excusés : M. Stéphane ALCOCER, Rosan HERMANN, Pascal LECOUSTRE.

ORDRE DU JOUR :

- Adoption PV du 25/04/2017,
- Actualisation du budget 2016,
- Actualisation du budget 2017,
- Point sur sections, AG et comptes-rendus reçus,
 - . Football pratiquants non à jour 2017
 - . Tennis de table : Normes extérieurs
- Demande petit investissement EPH Fret,
- Sécurisation salles de sports AFM,
 - . Dégradation porte salle Musculation,
 - . Protocole salles AFM,
- Réfection sol salle EPH/Boxe Fret,
- Affaires en cours,
 - . Véhicules ASAF (Réservations)
 - . Courrier CDC/Notes de service,
- Questions diverses,

Président de séance M. Cyril CHAPSON

1 – ADOPTION PV DU 25/04/2017

Après quelques corrections les textes présentés sont adoptés à l'unanimité des présents.

2 – ACTUALISATION DU BUDGET 2016

Le tableau définitif des dépenses 2016 est présenté en annexe 1.

3 – ACTUALISATION DU BUDGET 2017

Voir tableau en annexe 2.

Comptabilités de mars transmises au CDC. Nous sommes en avance pour avril car presque toutes les comptabilités ont été transmises par les sections et sont à la signature (en attente comptabilité Football).

4 – POINT SUR SECTIONS, AG ET COMPTES-RENDUS REÇUS

AG et comptes rendus reçus : Sans objet.

Fonctionnement :

EPH Fret : Mme Dominique FABRE signale que la section a égaré les feuilles de présence de février. Cela risque de fausser le suivi des pratiquants en fin de saison.

EPH Lassy : La section n'a toujours pas transmis les feuilles de présence de février, mars et avril. Un rappel a été fait par mail.

Football pratiquants non à jour 2017 : Mme Dominique FABRE, qui saisit depuis peu sur l'application le suivi des pratiquants, s'est aperçue :

- D'une part que 2 licenciés 2016/2017 n'étaient pas à jour de leur cotisation ASAF 2017,
- D'autre part que 2 licences ont été établies, l'une en janvier et l'autre en mars et que les joueurs ne sont pas à jour de leur cotisation ASAF 2017.

Elle a interrogé, par mail, les dirigeants de section. M. Nicolas BLEAS lui a répondu que l'un des joueurs n'avait fait aucun match (la licence devait être rendue le 10 mai) et qu'il relançait les autres joueurs pour qu'ils se mettent à jour.

A ce jour les joueurs pour lesquels une licence a été prise en 2017 ne sont toujours pas à jour.

Le CDAL ne comprend pas pourquoi la section a établi de nouvelles licences sans s'assurer auparavant de l'adhésion 2017 du joueur.

Le CDAL demande à Mme Dominique FABRE d'envoyer un mail à la section (avec ampliation le CDC) afin de demander le retour immédiat des deux licences à la permanence en attendant la régularisation des adhésions.

Tennis de Table normes joueurs extérieurs : L'effectif des pratiquants de cette section est vieillissant. La section demande son rattachement aux normes « sport collectif » du fait de son engagement plus par équipe qu'en individuel. Le CDAL lui demandera de proposer un amendement qui sera étudié lors de notre prochaine AG locale et soumis à validation en Commission centralisée afin de modifier les normes lors de la prochaine Assemblée Générale de l'ASAF qui se tiendra en décembre 2017.

5 – DEMANDE PETIT INVESTISSEMENT EPH FRET

La section demande l'achat de 20 disques de 5 kgs supplémentaires. Deux devis sont proposés (Sveltus et Décathlon) avec une préférence pour le « Sveltus » car ce matériel devra s'adapter à celui déjà acheté chez ce fournisseur. Avis favorable du CDAL et transmission du dossier au CDC.

6 – SECURISATION SALLES DE SPORTS AFM

. **Dégradation porte salle de Musculation** : Suite à une panne informatique la porte ne pouvait plus s'ouvrir par le biais de la carte ASAF aussi elle a été forcée par des pratiquants qui voulaient entrer à tout prix. Il est urgent d'installer un déverrouillage de secours avec clef comme sur la porte d'entrée ASAF afin d'éviter ce genre d'incident. La porte a été réparée par la société Dalkia. Elle doit être renforcée dès que possible. Il est prévu, en priorité, d'acheter deux boîtiers avec clef spéciale dont un exemplaire sera remis au PCIP, sûreté, secrétariat ASAF/CE, membres du CDAL. Les contacts des détenteurs de clef seront affichés à l'entrée des deux portes concernées. Il est envisagé d'acheter une caméra.

. **Protocole salles AFM** : Afin que l'ASAF soit dégagée de toute responsabilité en cas d'accident survenant à des pratiquants seuls dans nos salles un protocole va être mis en place. Les modalités de distributions envisagées sont les suivantes : par courrier, par mail, Au moment du renouvellement de la carte ASAF sur ASAFWEB. Dans un premier temps ce protocole sera adressé à tous nos extérieurs avec protocoles.

7 – REFECTIOIN SOL SALLE EPH/BOXE FRET

Nous n'avons pas de retour des sections intéressées quant au choix du revêtement. Ce point est donc reporté.